



Comment résilier un abonnement téléphonique pour des portables

Par **LARRIERE**, le **06/11/2008** à **10:30**

bonjour,
je désirerais résilier un abonnement de téléphone portable, mais lors d'un achat de nouvel appareil l'opérateur m'a fais prolonger mon contrat de 2 ans pour avoir un prix et une nouvel prolongation encore de 2 ans pour changer ma formule d'abonnement.
est t'il possible de résilier quand même cet abonnement?
et si oui avec quel préavis?
merci,
a bientôt.